



Syndicat Autonome des Conducteurs de Train asbl
Autonom Syndicaat van Treinbestuurders vzw

agrégation SNCB 2010 - aangenomen NMBS 2010

Namur, le 21 décembre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le SACT-ASTB a toujours défendu les conditions de travail et les droits des conducteurs de train.

Attentifs, mais non consultés, aux mesures envisagées par les Directions du groupe SNCB et le Gouvernement, nous constatons qu'une partie de ces mesures mettent en péril la SÉCURITÉ des cheminots en général et des conducteurs en particulier ainsi que, par voie de conséquence, celle des voyageurs.

Malgré les événements récents (désignation éventuelle d'un ou plusieurs conciliateurs), si les Directions s'obstinaient à vouloir passer en force, le SACT-ASTB s'associera aux mouvements de grève annoncés par les O.R. (CGSP et CSC Transcom).

Quoi qu'il en sorte et dans tous les cas, une atteinte à la SÉCURITÉ sur le rail entraînera une réaction forte de la part du SACT-ASTB.

Nous souhaitons vivement qu'une concertation sereine et constructive reprenne dans les plus brefs délais.

Entre-temps, le SACT-ASTB restera vigilant et mobilisé, toujours soucieux d'éviter aux usagers du rail de trop nombreux désagréments.

Arthur MERCIER – Président

Claude FERRAIS – Vice Président